

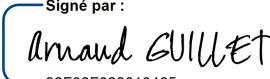
Bordereau attestant l'exactitude des informations - NANTES - 4401 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 03/12/2024 - 33100 - 2001 B 01124 - 438 422 347 - A5SYS

A5SYS
Société par actions simplifiée au capital de 253 000 euros
Siège social : 10 boulevard du Zénith, 44800 ST HERBLAIN
438 422 347 RCS NANTES

COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 juin 2024

Certifié conforme
La Présidente

Signé par :

32F02F828610465...

Désignation de l'entreprise : SAS A5 SYS			Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois *		12			
Adresse de l'entreprise : 10 Boulevard du Zénith			44800 SAINT HERBLAIN		Durée de l'exercice précédent *	12		
Numéro SIRET *					43842234700031		Néant ☐ *	
			Exercice N, clos le, 30062024		N-1 30062023			
			Brut 1		Amortissements, provisions 2			
			Net 3		Net 4			
Capital souscrit non appelé (I)			AA					
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement *	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	4 956	4 956		
		Fonds commercial (1)	AH	AI	10 786	10 786		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO				
		Constructions	AP	AQ				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS				
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	173 188	51 008	33 276	
		Immobilisations en cours	AV	AW				
		Avances et acomptes	AX	AY				
		IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
			Autres participations	CU	CV			
			Créances rattachées à des participations	BB	BC			
			Autres titres immobilisés	BD	BE	117 212	117 212	
		Prêts	BF	BG				
		Autres immobilisations financières *	BH	BI	6 639	8 100		
TOTAL (II)			BJ	BK	363 788	178 143	185 645	169 374
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM				
		En cours de production de biens	BN	BO				
		En cours de production de services	BP	BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
		Marchandises	BT	BU				
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW				
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	11 588	1 598 439	1 862 320	
		Autres créances (3)	BZ	CA	411 100	411 100	208 255	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	1 049 525	1 049 525	999 525	
Disponibilités		CF	CG	223 090	223 090	349 896		
Charges constatées d'avance (3) *		CH	CI	115 329	115 329	144 723		
Comptes de régularisation	TOTAL (III)		CJ	CK	3 409 070	11 588	3 397 482	3 564 719
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecart de conversion actif * (VI)	CN						
	TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	1A	3 772 858	189 731	3 583 127	3 734 093
Renvois : (1) Dont droit au bail:		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	(3) Part à plus d'un an : CR			
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :		Stocks :		Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise SAS A5 SYS			Néant ☐ *		
			Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 253 000.....)		DA	253 000	253 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB	42 000	42 000
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)		DC		
	Réserve légale (3)		DD	25 300	25 300
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)		DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)		DG	555 677	544 961
	Report à nouveau		DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	145 580	210 716
	Subventions d'investissement		DJ		
	Provisions réglementées *		DK		
	TOTAL (I)		DL	1 021 557	1 075 977
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM	
Avances conditionnées		DN			
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP		
	Provisions pour charges		DQ		
	TOTAL (III)		DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS		
	Autres emprunts obligataires		DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	333 891	508 487
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)		DV	19 524	918
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	566 193	559 503
	Dettes fiscales et sociales		DY	1 146 330	1 178 631
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ		
	Autres dettes		EA	11 430	9 033
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB	484 203	401 544
TOTAL (IV)		EC	2 561 570	2 658 116	
Ecart de conversion passif *		(V)	ED		
TOTAL GENERAL (I à V)		EE	3 583 127	3 734 093	
RENVIS	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2)	Dont $\left\{ \begin{array}{l} \text{Réserve spéciale de réévaluation (1959)} \\ \text{Ecart de réévaluation libre} \\ \text{Réserve de réévaluation (1976)} \end{array} \right.$	1C		
			1D		
			1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	2 403 761	2 324 533
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS A5 SYS										Néant ☐ *	
		Exercice N						Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total					
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	563 840	FB		FC	563 840		568 894		
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens}^* \\ \text{services}^* \end{array} \right.$	FD		FE		FF					
		FG	7 516 637	FH		FI	7 516 637		7 278 639		
		FJ	8 080 476	FK		FL	8 080 476		7 847 533		
	Chiffres d'affaires nets*										
	Production stockée *					FM					
	Production immobilisée *					FN					
	Subventions d'exploitation					FO	37 501		59 453		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	17 683		25 381		
	Autres produits (1) (11)					FQ	1 249		33		
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	8 136 909		7 932 399		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	403 738		404 101		
	Variation de stock (marchandises) *					FT					
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU					
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV					
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	2 249 462		2 050 162		
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	115 218		115 992		
	Salaires et traitements *					FY	3 626 219		3 561 190		
	Charges sociales (10)					FZ	1 517 803		1 523 071		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} \text{- dotations aux amortissements}^* \\ \text{dont amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2°, al.3)} \\ \text{- dotations aux provisions} \end{array} \right.$	HS			GA	30 320		30 967		
						GB					
			Sur actif circulant : dotations aux provisions *			GC	9 838				
			Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD					
	Autres charges (12)					GE	4 316		61		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	7 956 913		7 685 545	
	1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	179 997		246 854	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH					
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI					
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	3 395		2 306		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK					
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	21 432		13 285		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM					
	Différences positives de change					GN					
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO					
	Total des produits financiers (V)					GP	24 827		15 592		
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ					
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	7 844		13 465		
	Différences négatives de change					GS					
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT					
Total des charges financières (VI)						GU	7 844		13 465		
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	16 983		2 127		
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	196 979		248 981		

Désignation de l'entreprise SAS A5 SYS										Néant ☐ *			
										Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB	7 530	5 583	
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD	7 530	5 583	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE	103	4 308	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF	1 280		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)									HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	1 383	4 308	
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	6 147	1 275	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ	38 022	38 622	
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK	19 524	918	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	8 169 266	7 953 574	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	8 023 686	7 742 858	
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)										HN	145 580	210 716	
RENVois	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO			
	(2)	Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								HY			
	(3)	Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier								1G			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								HP	29 972	34 625	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								HQ			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								1H			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)								1J			
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								1K	3 395	2 306	
	(7)	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								1X			
	(8)	Dont transferts de charges								RC			
	(9)	Dont cotisations personnelles (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5								RD			
	(10)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A1	17 683	25 381	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A2			
	(12)	Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6 obligatoires A9								A3			
	(13)	dont cotisations facultatives Madelin A7 dont cotisations nouveaux plans d'épargne retraite A8								A4	170		
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :								Exercice N			
										Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
		Cf. état 2053-Détail des produits et charges exceptionnels								1 383		7 530	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :								Exercice N				
									Charges antérieures		Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



2053 - Détail des produits et charges exceptionnels

au 30/06/2024

Détail des produits et charges exceptionnels :	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
67120000 - Pénalités et amendes	103	
67180000 - Charges exceptionnelles diverses		
67560000 - Valeurs comptables des éléments	1 280	
77520000 - Produit cession immo. corporelles		6 250
77560000 - Produits des cessions d'éléments		1 280
Totalisation	1 383	7 530

Désignation de l'entreprise **SAS A5 SYS**Néant ☐ *

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations			
						1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
								2		3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	15 742	KE		KF	
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI	
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants	L9		KJ		KK		KL	
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants	M1		KM		KN		KO	
		Installations générales, agencements * et aménagements des constructions	[Dont Com- posants	M2		KP		KQ		KR	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	[Dont Com- posants	M3		KS		KT		KU	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	2 435	KW		KX	
		Matériel de transport *				KY	40 409	KZ		LA	27 383
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	154 580	LC		LD	20 669
		Emballages récupérables et divers *				LE	1 500	LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ	
	Avances et acomptes					LK		LL		LM	
	TOTAL III					LN	198 923	LO		LP	48 052
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T	
	Autres participations					8U		8V		8W	
	Autres titres immobilisés					1P	117 212	1R		1S	
	Prêts et autres immobilisations financières					1T	8 100	1U		1V	4 589
	TOTAL IV					LQ	125 312	LR		LS	4 589
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)						ØG	339 977	ØH		ØJ	52 641
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
				par virement de poste à poste	par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence	3		4			
				1	2						
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN	CØ	DØ		D7			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO	LV	LW	15 742	1X			
CORPORELLES	Terrains			IP	LX	LY		LZ			
	Constructions	Sur sol propre		IQ	MA	MB		MC			
		Sur sol d'autrui		IR	MD	ME		MF			
		Inst. gales, agencts et am. des constructions		IS	MG	MH		MI			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT	MJ	MK		ML			
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers		IU	MM	MN	2 435	MO			
		Matériel de transport		IV	MP	MQ	45 012	MR			
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW	MS	MT	175 249	MU			
		Emballages récupérables et divers *		IX	MV	MW	1 500	MX			
	Immobilisations corporelles en cours			MY	MZ	NA		NB			
	Avances et acomptes			NC	ND	NE		NF			
	TOTAL III			IY	NG	NH	224 196	NI			
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ	ØU	M7		ØW			
	Autres participations			IØ	ØX	ØY		ØZ			
	Autres titres immobilisés			I1	2B	2C	117 212	2D			
	Prêts et autres immobilisations financières			I2	2E	2F	6 639	2G			
	TOTAL IV			I3	NJ	NK	123 851	2H			
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)				I4	ØK	ØL	363 788	ØM			

Exercice N clos le : 3 0 0 6 2 0 2 4

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS A5 SYS

Néant ☐ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :

a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4;

b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne "Provisions réglementées".

CADRE B

DEFICITS REPORTABLES AU 31 DECEMBRE 1976 IMPUTES SUR LA PROVISION SPECIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE AU DEBUT DE L'EXERCICE

2 - FRACTION RATTACHEE AU RESULTAT DE L'EXERCICE -

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE EN FIN D'EXERCICE =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan: de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

Désignation de l'entreprise : SAS A5 SYS													Néant ☐ *		
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *													
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice			Augmentations : dotations de l'exercice			Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises			Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais établissement et développement			CY			EL			EM			EN			
Fonds commercial			RE			RF			RI			RJ			
Autres immobilisations incorporelles			PE		4 956	PF			PG			PH		4 956	
TOTAL I			RK		4 956	RM			RN			RO		4 956	
Terrains			PI			PJ			PK			PL			
Constructions	Sur sol propre		PM			PN			PO			PQ			
	Sur sol d'autrui		PR			PS			PT			PU			
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions		PV			PW			PX			PY			
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ			QA			QB			QC			
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers		QD		352	QE		348	QF			QG		700	
	Matériel de transport		QH		39 693	QI		6 162	QJ		22 780	QK		23 075	
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL		125 603	QM		23 810	QN			QO		149 413	
	Emballages récupérables et divers		QP			QR			QS			QT			
TOTAL II			QU		165 647	QV		30 320	QW		22 780	QX		173 188	
TOTAL GENERAL (I + II)			ØN		170 603	ØP		30 320	ØQ		22 780	ØR		178 143	
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES													
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immob. incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immob. corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL III		NL						NM						NO	
Total général (I + II + III)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW						NY							
CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *													
		Montant net au début de l'exercice				Augmentations				Dotations de l'exercice aux amortissements				Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler										Z9				Z8	
Primes de remboursement des obligations										SP				SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS A5 SYS							Néant ☐ *		
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS: Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS: Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinques H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1) *	6A		6B		6C		6D	
		6E		6F		6G		6H	
		Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
		9U		9V		9W		9X	
		Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T	1 750	6U	9 838	6V		6W	11 588
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B	1 750	TY	9 838	TZ		UA	11 588
	TOTAL GENERAL (I + II + III)		7C	1 750	UB	9 838	UC		UD
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles		UE	9 838	UF					
		UG		UH					
		UJ		UK					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.								10	
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.									

Désignation de l'entreprise : SAS A5 SYS										Néant ☐ *	
CADRE A		ETAT DES CREANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN			
	Prêts (1) (2)			UP		UR		US			
	Autres immobilisations financières			UT	6 639	UV		UW	6 639		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA	13 905		13 905				
	Autres créances clients			UX	1 596 121		1 596 121				
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dé- préciation antérieure- ment constituée * UO)			Z1							
	Personnel et comptes rattachés			UY							
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ	3 451		3 451				
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	84 049		84 049				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP	2 000		2 000				
	Groupe et associés (2)			VC	319 384		319 384				
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	2 216		2 216				
	Charges constatées d'avance			VS	115 329		115 329				
	TOTAUX			VT	2 143 094	VU	2 136 456	VV	6 639		
	RENOIS	(1)	Montant - Prêts accordés en cours d'exercice des - Remboursements obtenus en cours d'exercice			VD					
(2)		Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VE						
					VF	3 395					
CADRE B		ETAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG								
	à plus d' 1 an à l'origine		VH	333 891	176 082	157 809					
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	566 193	566 193							
Personnel et comptes rattachés		8C	376 525	376 525							
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	369 375	369 375							
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	344 347	344 347						
	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	56 083	56 083						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	19 524	19 524							
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	11 430	11 430							
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2									
Produits constatés d'avance		8L	484 203	484 203							
TOTAUX		VY	2 561 570	VZ	2 403 761	157 809					
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	174 539	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.					

A5SYS
Société par actions simplifiée au capital de 253 000 euros
Siège social : 10 boulevard du Zénith, 44800 ST HERBLAIN
438 422 347 RCS NANTES

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 25 novembre 2024

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
de l'exercice clos le 30 juin 2024

L'Associée Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2024 s'élevant à 145 580 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	145 580 euros
Prélèvement sur le compte « autres réserves »	54 420 euros

Les sommes distribuables s'élevant ainsi à	200 000 euros
A titre de dividende global à l'Associée Unique	200 000 euros
Soit 79,05 euros par action	

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 juin 2024 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 200 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Conformément à la loi, l'Associée Unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice	Montant distribué	Eligible à l'abattement (selon législation en vigueur)	Non éligible à l'abattement (selon législation en vigueur)
30 06 2021	202 000 euros	202 000 euros	Néant
30 06 2022	300 000 euros	300 000 euros	Néant
30 06 2023	200 000 euros	200 000 euros	Néant

Certifié conforme
La Présidente

Signé par :

32F02F828610465...



expertise finance conseil

Bertrand CRISTALLINI

A5SYS

Société par Actions Simplifiée

**10 Boulevard du Zenith
44800 SAINT HERBLAIN**

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 30/06/2024

SAS A5SYS

Exercice clos le 30/06/2024

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'associée unique de la société SAS A5SYS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'associée unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SAS A5SYS relatifs à l'exercice clos le 30/06/2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SAS A5SYS à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} juillet 2023 à la date d'émission de notre rapport.

SAS A5SYS

Exercice clos le 30/06/2024

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associée unique.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la SAS A5SYS à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

SAS A5SYS

Exercice clos le 30/06/2024

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

SAS A5SYS

Exercice clos le 30/06/2024

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Nantes, le 8 novembre 2024



Le Commissaire aux comptes
SARL EFC, représentée par
Bertrand CRISTALLINI

Comptes annuels



Bilan Actif

		30/06/2024			30/06/2023
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	4 956	4 956		
	Fonds commercial (1)	10 786		10 786	10 786
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	224 196	173 188	51 008	33 276
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés	117 212		117 212	117 212
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	6 639		6 639	8 100
TOTAL (II)		363 788	178 143	185 645	169 374
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	1 610 026	11 588	1 598 439	1 862 320
	Autres créances	411 100		411 100	208 255
COMPTES DE REGULARISATION	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	1 049 525		1 049 525	999 525
	DISPONIBILITES	223 090		223 090	349 896
	Charges constatées d'avance	115 329		115 329	144 723
	TOTAL (III)	3 409 070	11 588	3 397 482	3 564 719
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		3 772 858	189 731	3 583 127	3 734 093
(1) dont droit au bail (2) dont immobilisations financières à moins d'un an (3) dont créances à plus d'un an					



Bilan Passif

		30/06/2024	30/06/2023
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	253 000	253 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	42 000	42 000
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	25 300	25 300
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	555 677	544 961
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	145 580	210 716
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
Total des capitaux propres		1 021 557	1 075 977
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total des autres fonds propres			
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
Total des provisions			
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	333 891	508 487
	Emprunts et dettes financières divers (3)	19 524	918
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	566 193	559 503
	Dettes fiscales et sociales	1 146 330	1 178 631
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	11 430	9 033
	Produits constatés d'avance (1)	484 203	401 544
Total des dettes		2 561 570	2 658 116
	Ecarts de conversion passif		
TOTAL PASSIF		3 583 127	3 734 093
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		145 580,38	210 716,03
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		2 403 761	2 324 533
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			
(3) Dont emprunts participatifs			

Compte de Résultat

1/2

		30/06/2024		30/06/2023
		France	Exportation	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	563 840		563 840
	Production vendue (Biens)			568 894
	Production vendue (Services et Travaux)	7 516 637		7 278 639
	Montant net du chiffre d'affaires	8 080 476		7 847 533
	Production stockée			
	Production immobilisée			
	Subventions d'exploitation			37 501
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			17 683
	Autres produits			1 249
	Total des produits d'exploitation (1)			8 136 909
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			403 738
	Variation de stock			404 101
	Achats de matières et autres approvisionnements			
	Variation de stock			
	Autres achats et charges externes			2 249 462
	Impôts, taxes et versements assimilés			115 218
	Salaires et traitements			3 626 219
	Charges sociales du personnel			1 517 803
	Cotisations personnelles de l'exploitant			
	Dotations aux amortissements :			
	- sur immobilisations			30 320
	- charges d'exploitation à répartir			30 967
	Dotations aux dépréciations :			
	- sur immobilisations			9 838
	- sur actif circulant			
	Dotations aux provisions			
	Autres charges			4 316
	Total des charges d'exploitation (2)			7 956 913
RESULTAT D'EXPLOITATION				179 997
				246 854

Compte de Résultat

2/2

		30/06/2024	30/06/2023
RESULTAT D'EXPLOITATION		179 997	246 854
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)	3 395	2 306
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	21 432	13 285
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		24 827	15 592
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)	7 844	13 465
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières		7 844	13 465
RESULTAT FINANCIER		16 983	2 127
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		196 979	248 981
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital	7 530	5 583
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels		7 530	5 583
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	103	4 308
	Sur opérations en capital	1 280	
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles	1 383	4 308
RESULTAT EXCEPTIONNEL		6 147	1 275
PARTICIPATION DES SALAIRES		38 022	38 622
IMPOTS SUR LES BÉNÉFICES		19 524	918
TOTAL DES PRODUITS		8 169 266	7 953 574
TOTAL DES CHARGES		8 023 686	7 742 858
RESULTAT DE L'EXERCICE		145 580	210 716
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs			
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs			
(3) dont produits concernant les entreprises liées			
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées		3 395	2 306

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **3 583 127 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits de 8 169 266 euros** et un total **charges de 8 023 686 euros**, dégageant ainsi un **résultat de 145 580 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/07/2023** et finit le **30/06/2024**.
Il a une durée de **12 mois**.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les comptes annuels sont établis conformément au règlement ANC 2016-07 du 4 novembre 2016 relatif au Plan Comptable Général homologué par l'arrêté du 26 décembre 2016.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens.

Ces éléments n'ont pas fait l'objet d'une réévaluation légale ou libre.

L'amortissement économique a été calculé selon les modalités spécifiées pour chacune des catégories sous le tableau « Etat des amortissements ».

En cas d'utilisation de mode ou durée différent sur le plan fiscal, le complément de dotations est porté en amortissement dérogatoire.

Les éléments de l'actif immobilisé ont été, le cas échéant, dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Méthode et durées d'amortissements pratiqués sur les biens neufs

Postes	Mode d'amortissements	Durée
Autres immobilisations incorporelles	Linéaire	1 à 3 ans
Installations générales	Linéaire	7 ans
Matériel de transport	Linéaire	1 à 5 ans
Matériel bureau, informatique	Linéaire	1 à 3 ans
Mobilier	Linéaire	8 ans

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Règles et Méthodes Comptables

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Provisions pour risques ou charges

Une provision est comptabilisée lorsqu'il existe un risque de sortie de ressource sans contrepartie, conformément aux dispositions du règlement CRC 2000-06 de l'Autorité des Normes Comptables.

La société procède régulièrement à l'analyse de l'avancement des projets en cours. Dans l'hypothèse où un contrat ferait apparaître une perte à terminaison, une provision serait immédiatement comptabilisée.

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires réalisé par la société est comptabilisé selon la méthode de l'avancement. Lorsque l'avancement de la production réalisée diffère de la facturation, la société enregistre :

- une facture à établir lorsque la facturation est inférieure à la production réalisée
- un produit constaté d'avance lorsque la facturation est supérieure à la production réalisée.

Intégration fiscale

La société fait partie d'un groupe qui a opté pour le régime de l'intégration fiscale, prévu dans le cadre de l'article 223 A du CGI, et dont la société mère est la SAS A5 GROUPE.

Modalités de répartition de l'impôt

Dans le cadre de l'option pour l'intégration fiscale, la convention arrêtée avec la société tête de groupe prévoit que le charge d'impôt est supportée par chaque société comme en l'absence d'intégration fiscale.

Montant de l'impôt

Au titre de l'exercice, la société a constaté une charge de 19 524€.



Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice			Valeurs brutes au 30/06/2024
			Augmentations Réévaluations	Acquisitions	Diminutions Virt p.à p. Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement					
	Autres	15 742				15 742
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	15 742				15 742
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement					
	Instal technique, matériel outillage industriels					
	Instal., agencement, aménagement divers	2 435				2 435
	Matériel de transport	40 409		27 383	22 780	45 012
	Matériel de bureau, mobilier	154 580		20 669		175 249
	Emballages récupérables et divers	1 500				1 500
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	198 923		48 052	22 780	224 196
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés	117 212				117 212
	Prêts et autres immobilisations financières	8 100		4 589	6 050	6 639
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	125 312		4 589	6 050	123 851
TOTAL		339 977		52 641	28 830	363 788



Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/06/2024
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	4 956			4 956
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	4 956			4 956
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	352	348		700
	Matériel de transport	39 693	6 162	22 780	23 075
	Matériel de bureau, mobilier	125 603	23 810		149 413
	Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		165 647	30 320	22 780	173 188
TOTAL		170 603	30 320	22 780	178 143

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires							
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							



Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	30/06/2024
PROVISIONS REGLEMEENTES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
PROVISIONS REGLEMEENTES					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES					
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	1 750	9 838		11 588
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	1 750	9 838		11 588
TOTAL GENERAL		1 750	9 838		11 588
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			9 838		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

		30/06/2024	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	6 639		6 639
	Clients douteux ou litigieux	13 905	13 905	
	Autres créances clients	1 596 121	1 596 121	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3 451	3 451	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	84 049	84 049	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	2 000	2 000	
	Groupe et associés (2)	319 384	319 384	
	Débiteurs divers	2 216	2 216	
	Charges constatées d'avances	115 329	115 329	
TOTAL DES CREANCES		2 143 094	2 136 456	6 639
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		30/06/2024	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	333 891	176 082	157 809	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	566 193	566 193		
	Personnel et comptes rattachés	376 525	376 525		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	369 375	369 375		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	344 347	344 347		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	56 083	56 083		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	19 524	19 524		
	Autres dettes	11 430	11 430		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	484 203	484 203		
TOTAL DES DETTES		2 561 570	2 403 761	157 809	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		174 539			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					



Produits à recevoir

		30/06/2024
Total des Produits à recevoir		165 760
Autres créances clients		148 208
Clients - Factures à établir	148 208	
Autres créances		17 553
Etat - produits à recevoir	2 000	
C/C - Intérêts courus	3 395	
Intérêts courus à recevoir	12 158	

Charges à payer

30/06/2024

Total des Charges à payer		902 359
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		298
Emprunt - Intérêts courus	298	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		337 357
Fournisseurs - FNP	337 357	
Dettes fiscales et sociales		564 703
Pers. - provision congés payés	281 338	
Personnel - Provision primes à payer	52 012	
Pers. - Autres charges à payer	43 175	
Org. Sociaux - charges s/ congés	113 777	
Org. Sociaux - Charges s/ primes	20 805	
Org. Sociaux - charges s/ rtt	4 557	
Org. Sociaux - Charges à payer	6 337	
Etat - Charges à payer	17 130	
Etat - Taxe app. à payer	1 596	
Etat - Effort construction	23 977	



Charges et Produits constatés d'avance

	30/06/2024	Charges	Produits
Charges et Produits d'EXPLOITATION		115 329	484 203
Charges et Produits FINANCIERS			
Charges et Produits EXCEPTIONNELS			
TOTAL		115 329	484 203





Capital social

		30/06/2024	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		2 530,00	100,0000	253 000,00
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice				
	Du capital social fin d'exercice		2 530,00	100,0000	253 000,00



Variations des Capitaux Propres

	Capitaux propres clôture 30/06/2023	Affectation du résultat N-1 ¹	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice ²	Capitaux propres clôture 30/06/2024
Capital social	253 000				253 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	42 000				42 000
Ecart de réévaluation					
Réserve légale	25 300				25 300
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves	544 961	10 716			555 677
Report à nouveau					
Résultat de l'exercice	210 716	(210 716)		145 580	145 580
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	1 075 977	(200 000)		145 580	1 021 557
Date de l'assemblée générale 16/11/2023					
Dividendes attribués	200 000				
¹ dont dividende provenant du résultat n-1	200 000				
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1		875 977			
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif		875 977			
² Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice					
Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure		(54 420)			



Engagements financiers

	30/06/2024	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties			
Engagements de crédit-bail Engagements de crédit-bail		116 457	
		116 457	
Engagements en pensions, retraite et assimilés			
Autres engagements Salariés		62 000	
		62 000	
Total des engagements financiers (1)		178 457	
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées			



Commentaires engagements financiers

L'engagement relatif aux indemnités de fin de carrière a été calculé à partir des conventions collectives de la Bureaux d'études techniques, et selon les hypothèses suivantes :

- âge prévu de départ en retraite 67 ans
- départ à l'initiative du salarié
- table de mortalité TG 05
- taux d'actualisation : 3.7 %
- méthode de calcul Rétrospective Prorata Temporis
- progression des salaires : 4% constant
- taux de rotation : 8% constant
- taux de charges sociales patronales : 43%

Le taux d'actualisation est déterminé selon une grille de taux fournie par le Syndicat des Actuaire Conseils et Actuaire Experts Indépendants.



Crédit-Bail

		Terrains	Constructions	Matériels et outillages	Autres	30/06/2024
VALEUR D'ORIGINE					228 809	228 809
AMORTISSEMENTS	Cumul exercices antérieurs				86 611	86 611
	Dotation exercice				37 882	37 882
	TOTAL				124 493	124 493
REDEVANCES PAYEES	Cumul exercices antérieurs				85 539	85 539
	Redevances Exercice				40 959	40 959
	TOTAL				126 498	126 498
REDEV. RESTANT A PAYER	à 1 an au plus				32 560	32 560
	entre 1 et 5 ans				59 772	59 772
	à plus de 5 ans					
	TOTAL				92 332	92 332
VALEUR RESIDUELLE	à 1 an au plus				3 046	3 046
	entre 1 et 5 ans				21 079	21 079
	à plus de 5 ans					
	TOTAL				24 125	24 125
MONTANT PRIS EN CHARGE DANS L'EXERCICE					38 585	38 585



Effectif moyen

		30/06/2024	Interne
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		79
	Professions intermédiaires		
	Employés		
	Ouvriers		
	TOTAL		79